

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Hôpital, permanences, médecins de famille : qui fait quoi en cas d'urgence ?

La prochaine conférence des Jeudis du RHNe, le 19 février à 19h à l'auditoire du site de Pourtalès, traitera des bons réflexes à adopter en cas d'urgence médicale et des différentes structures de prise en charge disponibles dans le canton de Neuchâtel.

Face à un problème de santé urgent, le bon réflexe peut faire toute la différence. Pourtant, il n'est pas toujours évident de savoir vers quelle structure se tourner : appeler les secours, consulter un médecin de famille, se rendre dans une permanence médicale ou aux urgences hospitalières.

Dans le canton de Neuchâtel, plusieurs dispositifs de prise en charge existent. La médecine de premier recours constitue le premier point de contact pour de nombreuses situations, complétée en dehors des horaires habituels par des permanences médicales et des services de garde. Les urgences du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) accueillent 24 heures sur 24 les adultes et les enfants nécessitant une prise en charge immédiate, avec des filières spécialisées adaptées.

Quand faut-il appeler le 144 ? Quand consulter une permanence ou un médecin de garde ? Les intervenant-e-s répondront à ces questions lors de cette conférence ouverte à tout-e-s.

Conférence publique

Jeudi 19 février à 19h – Auditoire de Pourtalès et en direct sur la page Facebook du RHNe. En différé sur [notre chaîne Youtube](#).

Entrée libre.

Intervenant-e-s :

Dr Vincent Della Santa, médecin-chef du département des urgences du RHNe

Dr Arnaud Widmeier, médecin généraliste

Dr Jonathan Moussa, responsable médical de Réso.ne

Brigitte Jacquat, cheffe de service de la CTMG (Centrale téléphonique des médecins de garde)

Neuchâtel, le 10 février 2026

Le service communication répond à vos questions au 032 713 30 44